

# La Petite Tunisie

Le Petit Tunisien

SOCIALE

La Tunisie Socialiste

Insertions : 1<sup>re</sup> page : 5 fr. la ligne ; 2<sup>e</sup> page : 3 fr. la ligne

Abonnements et annonces payab. d'avance

Rédacteur en Chef : EMILE LACROIX

Abonnements : Tunisie et Constantine : un an 10 fr. ; France et Etranger, 12 fr.

## AU PAYS DES PHOSPHATES

### GAFSA

la Perle des Oasis Tunisiennes

En cette saison idéale dans le Sud Tunisien un voyage à Gafsa est un véritable plaisir pour celui qui peut s'offrir cette excursion de préférence à celles de Tozeur, pourtant si vaniteuse, de Gabès ou de Nefta.

Gafsa, pour beaucoup, c'est une petite ville arabe, insignifiante, perdue, là-bas, dans le bled, aux confins du désert. C'est pourtant mieux que cela, c'est une oasis verdoyante et agréable de plusieurs milliers de palmiers, oliviers, orangers et autres arbres fruitiers dans la steppe aride, pleine de charmes et d'attraits de plusieurs kilomètres carrés d'où surgissent çà et là des eaux chaudes et minérales, même en pleine ville où il fait bon vivre. On y trouve des hôtels propres et bien tenus, un peu trop cher à notre avis en raison des prix des vivres dans la localité qui sont loin d'atteindre ceux de Tunis, aussi conseillons nous au plus important de la ville de les modérer un peu et de ne pas voir dans le touriste une proie à exploiter et la clientèle qui passe vite prolongera ses séjours si elle n'y est écorchée vive.

L'arrivée à Gafsa-Gare, coquette station du Sfax-Gafsa, à 3 kilomètres de Gafsa-Ville, ne présente rien d'enchanté. Dès la sortie de la gare on aperçoit un peu partout des tas de fumier que personne naturellement ne songe à faire enlever ; des maisons abandonnées, dont plusieurs tombent en ruines, produisent le plus désolant effet mais, car il y a un mais, la situation est en train de changer grâce à une nouvelle société de phosphates dite de Mdilla qui s'installe avec activité ; déjà, elle en a remis en état une bonne partie, elle en fait édifier quelques autres tout près du chemin de fer et bientôt le coup d'œil sera plus agréable, moins désenchanté.

Cependant cette société n'entend pas s'éterniser à Gafsa-Gare et le jour où ses propres installations seront prêtes au Djebel Mdilla, elle n'y laissera que le personnel et les services strictement nécessaires, mais n'anticipons pas à son sujet.

Ce qu'il faudrait, c'est que Gafsa-Gare, faubourg de Gafsa-Ville puis qu'il n'est qu'à 3 kilomètres, fut incorporé dans le périmètre communal de Gafsa-Ville et ainsi le faubourg bénéficierait des avantages multiples de sa voisine : service de voirie, nettoyage et éclairage des rues, entourage obligatoire des maisons, plantations d'arbres, etc., etc.

En attendant cette décision M. le Contrôleur civil Michal, M. le Caïd et M. le Conducteur des Travaux publics ne pourraient-ils pas avec la main-d'œuvre pénale faire procéder à un nettoyage en règle et édicter certaines mesures qui ne seraient pas sans utilité ?

Gafsa a donné son nom à une société fameuse et puissante dont le nom est répandu dans le monde entier à l'égal de celui du Kouif, en Algérie, mais chose vraiment curieuse, ce n'est pas à Gafsa même que la société extrait son phosphate c'est à Metlaoui, à 50 kilomètres plus loin et aujourd'hui à Redeyef et à Aïn-Moularès.

Est-ce à dire qu'il n'y ait point de phosphates à Gafsa ? Erreur. Toute la région en dehors de l'oasis en est pleine ; elle n'est qu'un immense et riche gisement : la gare, le faubourg, c'est-à-dire Gafsa-gare sont édifiés sur du phosphate, il y en a partout, de tous côtés, dans les environs tout proches, les gisements sont nombreux : Djebel Mdilla, Mraboth, Berda, Shib, etc., mais la compagnie pour sa commodité a préféré aller le chercher plus loin et n'a pas hésité pour cela à construire quarante kilomètres de voie ferrée pour Metlaoui et plus tard quarante autres pour Redeyef.

Donc, Gafsa étant le pays du phosphate, un riche gisement de haute teneur, prospecté par la Compagnie de Gafsa même, appelé Djebel Mdilla à 15 kilomètres de la gare, sans accident de terrain, fut mis aux enchères voici quelques années, et adjugé à la Compagnie des produits chimiques de Villefranche (Rhône) qui constitua une société.

Par suite de la guerre l'installation et la mise en marche de l'affaire furent retardées — on avait d'autres chats à fouetter — mais depuis la fin des hostilités la société met — si l'on peut dire — les bouchées doubles car elle pousse très activement la mise en exploitation sous la haute et active direction de M. Gittens administrateur-directeur général, très habilement secondé par M. Marty, ingénieur qui a acquis une grande expérience à la Compagnie de Gafsa puis à la Compagnie des phosphates de Constantine (Le Kouif).

Actuellement la plateforme de l'embranchement du chemin de fer de Gafsa-gare au gisement est terminée de bout en bout ; on procède à la pose de la voie, — des rails de 30 kilos., s. v. p. ! — tous les rails, traverses, aiguilles, boulons, etc., sont sur les lieux ; le téléphone est installé ; il relie la gare de la société à Gafsa-gare à celle de la mine et aux bureaux au Djebel Mdilla. Des installations nombreuses sont en cours ou achevées à sa gare de Gafsa : un dépôt de machines, une forge, un magasin d'approvisionnement, des bureaux, des logements, des voies de garages, en un mot la plus grande activité règne partout. A la mine des tranchées sont ouvertes, des galeries percées, du phosphate extrait, toutes les installations sont commencées, beaucoup sur le point d'être terminées, bref on s'organise, on travaille fébrilement en vue d'une exploitation prochaine à grand rendement.

Dans quelques jours trois machines seront sur les lieux pour remorquer les trains de phosphate car si les wagons de la Compagnie de Gafsa doivent aller au Djebel Mdilla chercher le phosphate, ce sont les machines de la société qui les amèneront à Gafsa-gare, en attendant elles serviront au transport de tout l'outillage nécessaire.

Des installations de séchage du phosphate et de remplissage des wagons sont en cours d'exécution ; l'organisateur en chef de l'affaire, l'honorable M. Gittens, tient compte de tous les perfectionnements qu'il a pu observer dans les autres exploitations et ce que sa propre expérience lui suggère pour en faire bénéficier sa société.

A Sfax, on s'installera dès que le nouveau quai aux phosphates au

port sera prêt, en attendant on embarquera par des moyens de fortune.

En un mot, et pour conclure, Gafsa-gare renaît de ses ruines et par ricochet Gafsa-ville profite des bienfaits de l'installation de la nouvelle société de Djebel Mdilla appelée au plus brillant avenir car le tonnage serait déjà évalué à plus de cent millions de tonnes de phosphates de haute teneur.

Il serait à désirer que la Société de Gafsa s'entende avec celle de Mdilla pour créer à Gafsa-gare un grand hôtel de 1<sup>er</sup> ordre qui ne serait pas de trop car ceux de Gafsa-ville vont être notoirement insuffisants pour recevoir l'affluence des voyageurs qui viendront pour affaires ou pour visiter l'admirable oasis et l'exploitation de Djebel Mdilla qui sera permise à tout venant sans aucune autorisation préalable à demander.

Em. LACROIX

## NOS ÉCHOS

A quand l'interdiction de la fabrication et de la vente de la boukha ?

Alors que l'absinthe et l'anisette sont prohibées on ne s'explique pas pourquoi la boukha ne subit pas le même sort.

### La Justice tunisienne

Il y a quelques jours notre imprimeur recevait notification d'un arrêté du Premier ministre Si Tafeb Djellouli suspendant *in* die le journal « Jaha » qui s'était permis de très légères allusions sur un membre de la famille beylicale.

En même temps, le directeur du journal recevait de son côté un mandat d'un juge d'instruction de l'Ouzara dont le libellé souligné au crayon bleu ne pouvait laisser aucun doute sur l'intention du magistrat d'incarcérer sur l'heure, *préventivement* le journaliste.

Dans la crainte d'une violation de la loi nous crûmes devoir intervenir et nous eûmes la satisfaction de voir le juge d'instruction se comporter comme il le devait en pareille circonstance, c'est-à-dire en ne retenant pas le prévenu, une fois entendu.

La loi a donc été respectée mais pourquoi ne l'a-t-elle pas été dans l'affaire du nommé Is. de A. Cohen, de Sfax, condamné par la Chambre pénale d'appel de Tunis à deux mois de prison et 10.000 francs d'amende pour abus de confiance ?

Dès le prononcé de l'arrêt le condamné aurait dû être appréhendé et conduit illico à la prison civile pour y purger sa peine. On l'a laissé en liberté et celui-ci intrigue pour obtenir une mesure de clémence de S. A. le Bey.

Nous nous permettons respectueusement d'apprendre à S. A. que toute mesure gracieuse serait interprétée à Sfax comme un acte de faiblesse et que le condamné ne mérite aucune indulgence.

Sous prétexte de rendre service à la population Sfaxienne il s'est imposé aux autorités locales puis il a spéculé tant qu'il a pu affamant la population. Il n'est digne d'aucune pitié et la peine qui vient de lui être infligée n'est que la juste punition de ses nombreux méfaits ajoutés à l'acte délictueux commis.

### Dans le Nichan

Le Gouvernement vient de conférer la plaque de grand-officier du Nichan-Iftikar à notre vieil ami François Portelli.

Directeur politique du « Journal de Tunis », président du Syndicat du Djebel-Trozza, œuvre belle entre toutes, tous ces titres et d'autres encore militaient en faveur de l'octroi de cette haute distinction mais le Gouvernement aurait dû faire plus encore et le ruban rouge aurait été accueilli avec plus de joie par les nombreux amis que le nouveau grand-officier compte dans toute la Tunisie.

Nous espérons que lors de la venue du président de la République notre ami

sera sur la liste avec d'autres qui, depuis longtemps, auraient dû voir rougir leurs boutonnières.

### Les souhaits de la

« Voix des Cheminots »

Parmi les souhaits de la « Voix des Cheminots » à ses lecteurs, il en est un qui mérite d'être encadré car il dénote chez son auteur un état d'esprit caustique si ce n'est un égoïsme féroce, qu'on juge plutôt :

Nous souhaitons surtout que les Cheminots mangent rapidement leur rappel — de cherté de vie — pour se décider à partir en guerre pour en chercher un nouveau pour tout le monde !

Qu'entend-il par tout le monde ?

Est-ce qu'en Tunisie il n'y aurait plus que des fonctionnaires et des cheminots et celui qui écrit ce qui précède a-t-il pensé un instant au surcroît d'impôts que nécessite pour la masse des non-budgétaires tout relèvement de salaires sous une forme ou une autre ?

Certainement que non et il n'a vu dans son orbite étroite que ceux qui vivent au ratelier de l'Etat ou des Compagnies de chemins de fer.

« Que les autres se débrouillent et... paient, ils sont du reste là pour ça ! Et nous pour encaisser ! »

S'il a en réserve un moyen de faire rentrer de l'argent pour payer les millions qui nécessiterait l'augmentation sans qu'on charge un peu plus le contribuable ou l'usager des chemins de fer qu'il le dise et nous ferons chorus avec lui pour faire danser la queue de la poêle gouvernementale à leur profit.

### Au livre d'Or

La Légion d'Honneur à titre posthume, vient d'être décernée à un enfant de Souk-Ahras, ancien élève du lycée de Constantine, M. Jean Auguste Franchi, fils de l'ancien directeur du « Petit Souk-Ahras », avec cette magnifique citation :

« Officier d'une bravoure exemplaire et d'une haute valeur morale. Tombé glorieusement le 6 septembre 1914, alors qu'il entraînait en terrain découvert, sa compagnie à l'assaut du village de Luxémont. A été déjà cité (J.O. de la R.F. du 6 novembre 1920.) »

A été également accordée à titre posthume au capitaine Jean Trouillot du 327<sup>e</sup> régiment d'infanterie, avec la citation suivante :

« A enlevé sa compagnie à l'assaut des lignes allemandes avec un entrain remarquable. Tué en dirigeant une offensive très audacieuse dans un boyau occupé par l'ennemi à la ferme de Lijhu le 7 septembre 1916. Deux fois cité ».

Et la Médaille Militaire, à la mémoire du caporal Perris Edouard, du 8<sup>e</sup> tirailleurs, fils et beau-fils de nos amis M<sup>me</sup> et M. René Farrugia, avec la citation suivante :

« Gradé de tout premier ordre. A toujours eu une conduite remarquable sous le feu faisant preuve d'énergie en encourageant ses hommes dans les situations les plus dangereuses. Est tombé glorieusement le 15 décembre 1916 sur les premières lignes en reconnaissant un emplacement de batterie pour sa pièce. A été cité ».

Nous adressons nos plus vives félicitations aux familles de ces héros.

### Pour devenir millionnaire...

Voulez-vous devenir millionnaire ?

C'est très facile : la recette en est donnée par un journal turc ; elle lui a été inspirée par la grande quantité de billets Wrangel mis en circulation par les réfugiés russes à Constantinople.

« Au lieu d'acheter du papier peint pour vos murs, achetez des roubles qui sont meilleur marché. Puis, allez vous coucher pendant un siècle ou deux jusqu'au moment où les billets auront repris leur cours normal. Et si vous n'êtes pas mort — ou à défaut de vous, vos héritiers — vous deviendrez millionnaire. »

On peut toujours essayer !

Voir en deuxième page la suite des échos

## M. Lucien Saint

mis en cause à la Chambre des Députés

Lors des interpellations sur l'Algérie à la Chambre des députés, M. Morinaud a mis en cause notre résident général, M. Lucien Saint, voici ce qu'il a dit :

M. Morinaud. — Comment voulez-vous que M. Saint, nouveau résident à Tunis, ait un programme ? Il suffit de considérer sa carrière administrative — du reste, très belle — pour constater qu'il n'a jamais mis les pieds, au cours de cette carrière, dans l'Afrique du Nord.

Tout le monde est d'accord pour dire que c'est un fonctionnaire d'élite ; mais pour se mettre au courant des affaires de Tunisie, il lui faudra certainement au moins un an. — Très bien ! très bien !

M. le sous-secrétaire d'Etat de l'Intérieur. — C'est un excellent administrateur.

M. André Berthon. — C'est un des meilleurs fonctionnaires de l'administration française, mais je ne puis qu'être d'accord avec M. Morinaud, après avoir rendu hommage à ses brillantes qualités, il faut regretter que le choix ait porté sur lui en la circonstance.

M. Guérin. — Tout le monde est de l'avis de M. Morinaud et du vôtre. Il faudrait que ceux qui sont envoyés dans un pays pour inspecter ou pour rapporter des renseignements le connaissent déjà.

M. Eugène Lefebvre. — Il faudrait proclamer les mêmes vérités pour l'Algérie.

M. André Berthon. — Je ne voudrais pas passionner le débat, mais, puisque ces interventions m'incitent à donner toute ma pensée, je dirai que je suis d'accord avec ce que disait hier M. Morinaud.

Il est lamentable de songer qu'un domaine comme celui de l'Afrique du Nord, qui peut, qui doit sauver la France dans les difficultés présentes, s'est trouvé, par suite de la politique qui a été suivie, un véritable champ d'expérience, soit donné à la faveur, au hasard de la politique.

Je ne voudrais pas parler ici de l'administration de M. Flandin ni des conditions dans lesquelles il a été nommé, tout le monde est fixé. En ce qui concerne l'Algérie je constate que le seul fait d'avoir été député influent, élu dans le département auquel appartenait le président du conseil d'alors, a suffi comme titre pour devenir le gouverneur du joyau de nos possessions africaines — Applaudissements.

Je fais toutes mes réserves, et j'ajoute puisque cet incident a été soulevé que si M. Saint était venu devant la commission des protectorats avant son départ, comme nous l'espérons, je lui aurais demandé quel était son programme pour la Tunisie. Il lui eût été difficile de me répondre.

Et comme la Tunisie se trouve pratiquement sans résident général depuis le mois de juin dernier, époque à laquelle est parti M. Flandin, je ne peux pas m'empêcher de regretter une fois de plus cette politique que je trouve néfaste pour le pays.

M. Morinaud. — Tout le monde



est d'accord avec vous sur ce point. Il est lamentable de voir traiter ainsi les grandes affaires de la plus grande affaire de la France. — Applaudissements.

On semble donc faire grief à M. Lucien Saint d'avoir été choisi et nommé sans avoir jamais mis les pieds en Algérie ou en Tunisie et par conséquent sans connaître un traitre mot de nos affaires.

Mais est-ce que ses devanciers, à part M. Flandin, connaissaient mieux la Tunisie avant d'y venir ?

M. Paul Cambon, après M. Roustan, nommé sur place résident général, connaissait-il la Tunisie quand il vint de la préfecture du Rhône ?

Et M. Massicaut qui venait lui aussi de Lyon ?

Et M. Rouvier qui arrivait de Buenos-Ayres ?

Et M. Millet — le tiéu — qui venait de Stockholm ?

Et M. Pichon qui sortait des caves de Pékin ?

Et M. Alapetite qui quittait la préfecture du Rhône pour la Résidence de Tunis où il passa douze années ?

Seul, de tous, M. Flandin connaissait bien l'Algérie pour y avoir longtemps séjourné et la Tunisie et c'est pourtant avec le triste Millet, de défunte mémoire, celui qui commit le plus de fautes lourdes et laissa notre char empêtré dans les difficultés financières où nous nous débattons.

Il ne faut donc pas faire grief au ministère de nous avoir envoyé un administrateur ignorant tout de la Tunisie si cet administrateur a de la réflexion, de la volonté et surtout de la poigne.

Connaissant aujourd'hui son passé, nous croyons fermement que M. Lucien Saint marchera sur les traces de M. Alapetite et la Tunisie s'en portera bien et se relèvera d'une gestion malheureuse de deux années provoquée par la faiblesse du représentant de la France.

Suite des Échos

Nécrologie

Nous avons appris avec infiniment de peine la mort du docteur Bulliod, maire et conseiller général de Bône, survenue ces jours derniers à Alger où il était en traitement.

Nous prions sa famille d'agréer l'expression émue de nos condoléances.

Dans la Légion d'Honneur

Nous adressons nos plus sincères félicitations à M. Crancier, directeur général des Finances, qui vient de recevoir la croix de la Légion d'Honneur.

Le scandale des peaux

Ce n'est pas celui dénoncé avec un courage digne d'éloges par notre confrère la "Démocratie Tunisienne" dont nous voulons parler aujourd'hui, mais celui de Romans, jolie petite ville sur l'Isère, dans le département de la Drôme.

D'après les journaux de France, les détournements atteindraient le chiffre respectable de 35 millions et un sous-Intendant militaire aurait été arrêté à Montmorency, près de Paris, où il s'était retiré après fortune faite, et conduit à la prison militaire de Grenoble où il aurait été incarcéré. La justice militaire l'accuse d'avoir trop complaisamment fermé les yeux sur les agissements de ses subordonnés et même d'en avoir bénéficié !

Puisqu'il y a encore des juges en France, notre confrère local peut espérer qu'il ne clamera pas toujours dans le désert.

Un jour viendra où l'on voudra élucider celui qu'il dénonce avec des précisions qui ne permettent plus de les dédaigner.

Importation et exportation des sucres

On nous communique la note suivante : « Certains négociants continuent à adresser à la Direction générale des Finances des demandes en autorisation d'importer ou d'exporter du sucre. Il est rappelé que le commerce du sucre est libre aux conditions du décret du 23 novembre 1920 et que l'entrée et la sortie de cette marchandise ne donnent plus lieu à la délivrance d'autorisation individuelle. »

Que l'administration des Finances reçoive des demandes d'autorisation d'importer du sucre, nous la croyons sur parole mais d'exporter, c'est une autre affaire car la Tunisie est, aujourd'hui, le pays où le sucre est le plus cher, il y a même une différence de deux francs par kilo pour le sucre cassé en boîtes avec celui payé en France.

Et plus l'on importera de sucre moins vite le stock de l'Etat s'épuisera et plus longtemps nous continuerons à le payer très cher.

Si l'administration avait le souci de la bourse des contribuables au lieu de celui de sa caisse elle interdirait toute importation de sucre jusqu'à épuisement de son stock car autrement dans dix ans nous continuerons à payer les prix d'aujourd'hui. Belle perspective.

Haute distinction

Nous apprenons avec plaisir que notre ami M. G. Attia, président honoraire de la Chambre de Commerce italienne, dont les sympathies pour la France sont bien connues, vient de recevoir la croix d'officier dans l'ordre des Saints Maurice et Lazare.

Nous lui adressons nos plus vives félicitations.

L'affaire Taalbi

Le pourvoi introduit par le Cheick Taalbi contre l'ordonnance du commissaire-rapporteur, pour complot (?) contre la sûreté de l'Etat vient d'être rejeté par la Cour de Cassation.

L'affaire va donc suivre son cours devant la justice militaire mais en attendant la comparution de Taalbi ne pourrait-on pas le faire bénéficier de la liberté provisoire car il a expié largement son crime (!) — s'il y a crime — et pour nous nous n'en voyons aucun dans l'acte qui lui est reproché et que l'imprimeur a commis autant que lui et qui pourtant n'est pas poursuivi.

A la Chambre de Commerce

Le Bureau de la Chambre de Commerce française de Tunis est constitué ainsi qu'il suit pour l'année 1921 :

Président : M. C. Pellet ; vice-présidents : MM. A. Desportes et G. Goin ; secrétaire : M. R. Lavau ; trésorier : M. A. Ducros.

Nous félicitons particulièrement notre ami Pellet qui vient d'être réélu pour la dixième fois président c'est dire en quelle haute estime le tiennent ses collègues et lui adressons nos plus amicales félicitations.

Contre la vie chère

On a parlé ces temps derniers qu'un kilo de crevettes avait été payé 44 francs et 3 kilos de soles 80.

Sommes-nous toujours en Tunisie sous le protectorat de la France? Assurément, alors pourquoi n'applique-t-on pas les lois votées en France qui punissent dans ces cas et l'acheteur et le vendeur ?

Pourquoi ne l'a-t-on pas fait ? Et puisque la prescription n'est pas encore acquise nous réclavons énergiquement des poursuites correctionnelles dans les deux cas visés par notre confrère du matin.

KORBOUS - La Côte du Soleil

Directeur du service médical M. le Dr SCHOULL. — Location d'appartements. — Brochures, prix des hôtels et Etablissement thermal au siège social, 50, rue de Naples, Tunis.

Transports par voitures automobiles « Berliet » très confortables, 4, avenue de Carthage. S'y adresser pour tous renseignements.

Restaurant cachet de 1<sup>er</sup> ordre tenu par Procaccia.

POUR VOS TRACTEURS POUR VOS AUTOS

N'employez que l'huile Victorine reconnue la meilleure, ayant fait ses preuves depuis 15 ans. Comptoir Général des Produits Lubrifiants. Av. J.-Ferry - Tunis

Kola Sport... Stimule

Administration des Habous

AVIS

Il est donné avis au public que le *dimanche 27 février mil neuf cent vingt et un, à neuf heures du matin*, il sera procédé au siège de l'Administration des Habous à Tunis, 55, rue de l'Eglise, à l'adjudication pour la constitution en enzel des immeubles ci-après :

1<sup>o</sup> Trois parcelles de terres nues, la première dite « Trifet Kerbet-el-Echet » Dehar el Negane ; la deuxième dite « Trifet el Tabassia » ; la troisième « Trifet Jerr-Es-Sakia » d'une contenance approximative de un hectare quatre-vingts ares, sises dans la zone de culture de Ras-Djebel.

Mise à prix : cent cinquante francs par an, ci . . . . . fr. 150

2<sup>o</sup> Quatre parcelles de terre dont deux à El-Ksour et les deux autres à Dehar-En-Nakel, d'une contenance approximative de un hectare soixante-seize ares, sises dans la zone de culture de Ras-Djebel.

Mise à prix : cent-cinquante francs par an, ci . . . . . fr. 150

3<sup>o</sup> Un terrain d'une contenance approximative de un hectare trente ares, sis sur la route dans la zone de culture de Ras-Djebel.

Mise à prix : quarante-cinq francs par an, ci . . . . . fr. 45

4<sup>o</sup> Une parcelle de terre d'une contenance approximative de quarante ares, sise sur la route de Nachma, zone de culture de Ras-Djebel.

Mise à prix, trente francs. . . . . fr. 30

Pour de plus amples renseignements s'adresser à l'Administration des Habous, rue de l'Eglise, n<sup>o</sup> 55 à Tunis, bureau des enzels.

Chlorée du Nord

A la Belle Rouennaise

Agents dépositaires : Boullier & Para 12, Rue Es-Sadikia — TUNIS

Le lait concentré suisse est le plus riche en crème BERNAL

C'est le plus cher mais le meilleur Siège Social : 29, r. de la Bienfaisance, Paris En vente dans toutes les bonnes maisons

PARIS-CADEAUX TUNIS - 6, rue d'Italie - TUNIS

Téléphone 16.50 Argenterie - Cristallerie - Porcelaine Grand Choix de Lustres

Sempre Avanti

Voulez-vous avoir de la santé ? Ne buvez que les sirops, liqueurs, limonades et vins de la Maison

GIUSEPPE BUX 12, Avenue Krantz - SOUSSE GROS & DETAIL

Maisons Recommandées

Grand Hôtel de France — Annexes : Buffet de la Gare et Hôtel du Centre — L. de Lacroix, propriétaire — Soussse (Tunis).

Belle Jardinière — Vêtements et tout ce qui concerne la toilette pour Hommes — A. Comby, 5 et 7, rue d'Angleterre et 17, rue d'Italie (en face la Poste) — Tunis.

Importation-Exportation de tous produits — Mohamed Ellamti, négociant, rue de France Soussse (Tunis) — Adresse télégr. : Mohamed Ellamti - Soussse.

Pianos et Musiques, 5, rue Es-Sadikia — Tunis J. & A. BEMBARON. Vente, échange et location de Pianos.

JAMAIS rien ne vaudra MAUD l'Eau et la Poudre de riz MAUDEUVE, 70, Av. Gambetta, Hyères (Var).

Entreprise Générale des Travaux Electriques. L. Minaud et Fils, ancien Electricien et Minaud - 7, rue Léon-Roches, Tunis — réparations - Magnéto - Toutes Machines Electriques Rebobinage - Enroulement.

Droguerie de la Poste. — S. Attai, 15, rue d'Italie (en face la Poste) Tunis. — Produits photographiques, produits chimiques, etc.

D'entrées coloniales : Borg frères, 11, rue des Glacières - Tunis — Maison de confiance vendant au détail au prix de gros — Produits de Premier choix.

Postaux, Dattes, Huiles et Confitures — J. Zeitoun, 2, rue d'Italie — Expédition pour tous pays.

Les GALERIES PARISIENNES (Alphonse Licari, pp<sup>tes</sup>), 1, Place Pichon - Soussse — Chapeaux - Chaussures - Confections - Bonneterie - Parfumerie des 1<sup>res</sup> marques connues - Atelier de Modes — Maison de toute confiance.

Grands Magasins de Nouveautés du « Petit Paris », avenue de France - Tunis — Brami frères et Cie, pp<sup>tes</sup>.

MANSOUR BEN GEMAA — Shyp Chandler — Fournitures Générales pour la Marine - Sfax (Tunis) — Maison fondée en 1900.

Grand Hôtel de France - Sfax — 1<sup>er</sup> ordre — Viazi, propriétaire — Eau conduite dans toutes les chambres - Cuisine soignée - Service irréprochable.

Pharmacie Scemama (diplômé de la Faculté de Médecine de Montpellier), 53, rue des Maltais - Tunis — Maison Française.

Maison de santé pour les yeux, dirigée par M. le D<sup>r</sup> Guénod — 1<sup>re</sup> Clinique fondée en Tunisie en 1883, 1, rue Zarkouna - Tunis.

Manufacture de Chaussures de Luxe — M. SEBAG, 7, rue de Constantine - Tunis.

Horlogerie - Bijouterie - Joaillerie - Spécialité de bijoux arabes — Maison LADISLAS, 4, avenue de France - Tunis.

Artificiers — PAONESSA, père et fils, avenue Jules-Ferry - Tunis.

QUINCAILLERIE-FERRONNERIE — Fers-Fontes - Aciers - Métaux — Fournitures Générales pour mines et entrepreneurs de travaux Publics - Articles de ménage - Eclairage et chauffage — Maurice Azerm, 11, rue d'Italie et 11, Rue Es-Sadikia — Entrepôts : rue Jean Le Vacher — Télégrammes : Azerm-Tunis Téléphone 8.43.

SEMPRE AVANTI — Brasserie de la Bourse (Ancienne Brasserie Bellevue) GIUSEPPE BUX, propriétaire - Soussse (Tunis) — Consommations de premier choix - Liqueurs de marque. Le Gérant : E. LUMBROSO Imp. de la Renaissance - 11, r. Al-Djazira-Tunis

Raymond Valensi INGÉNIEUR ARCHITECTE 22, rue de Russie — TUNIS Immeubles de rentes Constructions industrielles et rurales Arrosage — Distribution d'eau PLANS A FORFAIT - AFFAIRES - PROJETS Dépôt de Machines Agricoles 41, Rue Al-Djazira

VÊTEMENTS J. BELL 6, Rue d'Italie, TUNIS

PHARMACIE BLOCH 4, Avenue de France, et rue Al-Djazira Léon BLOCH Fils Pharmacien de 1<sup>re</sup> classe de l'Université de Montpellier Lauréat de l'Ecole Supér. d'Alger Spécialités françaises et étrangères, Optique médicale, Oxygène, sérums, préparations et pansements stérilisés. Service spécial d'expéditions immédiates. Conditions avantageuses pour Sociétés, Exploitations minières, agricoles, industrielles. Téléphone 553

Chaux Hydraulique et Ciment

PAUL POTIN DÉPOT : Rue de Turquie (Port) BUREAU : 22, Rue Es-Sadikia Téléph. : Tunis n<sup>o</sup> 197, Potinville n<sup>o</sup> 2 (réseau d'Hamman-Lif)

Banque Franco-Tunisienne de prêts mobiliers et monts de piété tunisiens La Société délivre des Bons de Caisse qui rapportent CINQ pour CENT NET d'impôt. On peut dire que c'est le roi des placements, 13, rue d'Alger, Tunis.

C<sup>IE</sup> DE NAVIGATION MIXTE Cie Touache - Paquebots - Poste Français AGENCE DE TUNIS Service régulier entreMarseille-Tunis & Tunis-Marseille Pour fret et passages, s'adresser aux bureaux de l'Agence à Tunis, rue d'Alger. L'Agent principal : Casimir PÉDELUPÉ.

C<sup>ie</sup> Générale Transatlantique Services Maritimes de la Méditerranée AGENCE DE TUNIS Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence, 3, rue Es-Sadikia

G<sup>DE</sup> DISTILLERIE TUNISIENNE G. & E. LICARI USINE A VAPEUR Rue d'Espagne et rue de Besançon — TUNIS

Liqueurs de premier choix - Vins en gros Spécialité d'Amer et de Fernet Licari Récompensés à plusieurs expositions et concours. Médaille d'or Exposition Universelle Paris 1900, Médaille au Concours Paris 2900.

Société Française des Chaux et Ciment du Bou-Kornine A. BELLINO & Cie (Hamman-Lif) Chaux éminemment hydraulique admise par les Administrations Adresser les commandes et correspondances à Hamman-Lif DÉPOT : 77, Avenue de Carthage — TUNIS

RESTAURANT DU JAPON

G. FIORINI & C. FALORNI, Propriétaires — 7, Rue Amilcar — TUNIS « Service à la Carte — Repas sur commande — Vraie Cuisine italienne — Spécialité de Ravioli et Cassate — Vins Fins de la Maison ROLFF de Naples — Vins de Piémont et Vins de Chianti.

Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie

Société Anonyme — Capital 78 millions SUCCURSALE DE TUNIS : Avenue de France Agences à SOUSSE, SFAX et BIZERTE Prêts hypothécaires en participant avec le Crédit Foncier de France amortissables de 10 à 30 ans. Opérations de banques, Escompte, Recouvrements. Ordres de bourse. Avances sur titres et sur marchandises. Garde de titres. Paiement de coupons. Paiement télégraphiques. Chèques et lettres de crédits sur tous pays. Location de coffres-forts. Changes de monnaies étrangères. Dépôts de fonds à échéances fixes. Un an à 4 ans 5 o/o. Dépôts à vue. Comptes chèques avec intérêts.

L'Huile qui graisse le plus «- Vacuum Mobiloil -»

Marque "GARGOYLE" Maison A. MODIGLIANI Agent Général et Dépositaire pour la Tunisie 5, Rue Saint-Charles — TUNIS Télégr. Import-Tunis Téléphone : 0.74

Société Générale

POUR FAVORISER LE DEVELOPPEMENT DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE EN FRANCE Société Anonyme fondée en 1874 au Capital : 500.000.000 Siège Social à Paris : 54 et 56 Rue de Provence Agences de Tunisie : TUNIS, SOUSSE, SFAX Principales opérations Comptes de dépôts de fonds et comptes courants à intérêts ; Escomptes et encaissements d'effets de commerce — Avances sur marchandises et connaissements — Crédits documentaires — Délivrances de chèques sur tous pays — Opérations de Bourses — Souscriptions sans frais aux émissions — Avances sur titres — Garde de titres — Encaissements et Escompte de coupons — Virements télégraphiques — Billets et Lettres de crédit circulaires — Change de monnaie. Correspondants sur toutes les places de France et de l'Etranger

Tracteurs Mac Cormick

Machines de Récolte OSBORNE disponibles à Tunis Maison R. WALLUT & C<sup>ie</sup> (R. Wallut et G. Hofmann, associés) — Tunis

Comptoir National d'Escompte de Paris

Société anonyme au Capital de 200 millions entièrement versés Agences de Tunisie : Tunis, Bizerte, Sfax, Soussse Escompte, recouvrements, dépôts à vue et à échéance fixe, avances sur titres et sur marchandises, délivrance de chèques, ouverture de crédits, ordres de Bourse, garde de titres, souscriptions, opérations diverses sur titres, lettres de crédit circulaires, etc. etc. DEPOTS A VUE : 2 o/o — DEPOTS A ECHEANCE FIXE : de 6 mois à 11 mois 1/2 . . . . . 3 o/o de 1 an à moins de 2 ans . . . . . 3 1/2 o/o de 2 ans et jusqu'à 4 ans . . . . . 4 o/o

Des coffres-forts et compartiments sont mis à la disposition du public pour la garde des valeurs, bijoux, titres de propriétés. Ces coffres installés dans une serre spéciale, présentent aux déposants la plus grande sécurité contre le vol et l'incendie. Location de compartiments à partir de 5 fr. par mois

Banque de Tunisie

Société anonyme au Capital de 8.000.000 de francs Siège Social à Tunis, 3, Rue Es-Sadikia Succursale à BIZERTE, SOUSSE et SFAX Emission de chèques et lettres de crédits — Change de monnaies — Garde de Titres et Objets précieux — Dépôt à vue et à terme et toutes opérations de banque. Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

MATERIAUX DE CONSTRUCTION B. BISMUTH

Importateur direct de la Société Générale des Tuileries de Marseille et Cie Chaux et Ciments « Valette-Viallard » de Cruas admis par les Administrations des Travaux Publics et du Génie Militaire Fers, aciers marchands, tôles noires et galvanisées Fil de fer à fourrage 13-14-15 BUREAUX : 8, Rue Es-Sadikia Entrepôt : Rue de Portugal prolongée — TUNIS (Tél. 1.68)